

Image not found or type unknown



Lever une caution solidaire

Par **4saisons**, le **01/06/2012 à 15:10**

Bonjour, nous avons acheté un fond de commerce et nous sommes portés caution solidaire, mais voilà l'entreprise va mal et nous risquons la liquidation judiciaire. Existe-t-il des solutions pour faire lever cette caution ? De plus il y a un an nous avons dû contracter un prêt de consolidation pour la société et pour cela il a fallu que nos parents se portent caution, pouvons-nous faire quelque chose pour ne pas que leur caution soit engagée en cas de liquidation ? merci d'avance